

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°50 du 2 décembre 2011

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte n°3

ERRATUM
de classement.

Du 6 septembre 2011

ERRATUM de classement.

Du 6 septembre 2011

NOR D E F P 1 1 6 5 7 3 3 Z

Texte modifié :

Convention du 29 mai 2009 (BOC N° 28 du 13 juillet 2011, texte 1 ; BOEM 640.5).

Référence de publication : BOC N°50 du 2 décembre 2011, texte 3.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.	AJOUTER.
29 mai 2009.	Convention du 29 mai 2009 (BOC N° 28 du 13 juillet 2011, texte 1 ; BOEM 640.5.) entre le ministère de la défense, l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace et l'institution de gestion sociale des armées relative à l'accès à l'action sociale du ministère de la défense des personnels civils employés et rémunérés par l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, de leurs ayants droit et des élèves de l'institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace.	640.5.	640.6.1.